

FORMATION INITIALE DIGITALE DIAGNOSTIC TERMITES

FID-TERM

SF-F1194-3ème éd-juil2024

Objectifs

Connaitre le contenu, la méthodologie et les modalités de réalisation des missions de diagnostic termites, prévus par la réglementation française

Public Visé

Diagnostiqueurs immobiliers, personne en reconversion professionnelle, métiers de l'immobilier et de l'expertise bâtiment, architectes, géomètres, maîtres d'œuvres, économistes, installateurs ENR, fenêtriers, chauffagistes, plombiers...

Objectifs pédagogiques

Suivre avec succès la formation initiale Diagnostic termites dont le contenu est basé sur les exigences de compétences des opérateurs de diagnostic, selon le domaine de diagnostic, telles que définies dans les programmes d'examen de l'annexe III de l'arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Méthodes et moyens pédagogiques

MOYENS :

- Ressources pédagogiques au format numérique téléchargeable, échange avec un expert du domaine pour un accompagnement individualisé (messagerie privée)
- Plateforme digitale accessible via smartphone, tablette ou navigateur internet.

MÉTHODES :

Alternance de phases d'apprentissage et d'exercices et quizz

MODALITÉS :

- Distanciel
- Évaluation de satisfaction en fin de formation

LES TAUX :

Premiers taux de satisfaction et de recommandation disponibles en janvier 2025

Qualification Intervenant(e)(s)

Equipe technique SONELO et/ou partenaires référencés

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des acquis par un QCM.

Note minimale : 10/20 pour validation de la formation

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

Pré Requis

Savoir rédiger en langue française afin de constituer la matérialisation des contrôles à effectuer.

Parcours pédagogique

Généralités

Les différentes structures des principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment en rapport avec le bois ; Les techniques de construction, les problèmes et pathologies du bâtiment ; Le bois et matériaux dérivés, ses agents de dégradations biologiques, sa durabilité naturelle et conférée, et ses applications en construction

Les termites

La biologie des termites ; Comment identifier les termites, leurs altérations... ; Quelles sont les espèces et sous-espèces rencontrées ; Les notions relatives aux différentes méthodes et moyens de lutte contre les termites, méthodes préventives et curatives

Les textes réglementaires

Les arrêtés municipaux, préfectoraux ; Le droit applicable et à venir en termes de xylophages et notamment de termites ; Le décret n° 92-1074 du 2 octobre 1992 (article 10)

Les différents champignons et pourritures

Le contrôle sur site en recherche de termites

L'équipement / L'état physique de l'expert ; La chronologie d'investigation

Etude de cas et rédaction de rapport (exercice)

NB : Susceptible d'être modifié en fonction des évolutions réglementaires. Conformément à l'arrêté compétences du 01/07/2024

Les + métier

DATE :

formation asynchrone - droits ouverts pour 6 mois

LIEUX :

formation à distance

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si prise en charge directe : achat sur notre portail digital formation.
Si prise en charge par un organisme financeur : envoi du dossier de financement à compléter et ouverture des droits une fois l'accord de prise en charge obtenu.

Envoi des documents par mail à contact@sonelo.fr ou courrier à SONELO 2 rue traversière 78580 LES ALLUETS-LE-ROI

Durée

21.00 Heures (3 Jours)

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : 550.00



Contactez-nous !

SONELO Formation
Tel : 01.39.75.36.96
Mail : contact@sonelo.fr

Assistance technique et pédagogique
Tel : 01.39.75.36.96
(assistante de formation)